

SYCTOM de l'Agglomération parisienne

Du XXI^{ème} siècle au mésolithique: une amplitude inhabituelle pour les projets du SYCTOM de l'Agglomération parisienne

Les élus du SYCTOM ont adopté à l'unanimité les délibérations présentées par le Président François Dagnaud, lors de la réunion du Comité mercredi 28 mars. Au programme : de nouvelles aides financières aux communes pour créer des déchetteries de proximité, le renouvellement de la convention avec Emmaüs, l'avancement du projet-phare Isséane, et enfin les fouilles archéologiques sur une partie du site du futur centre de tri du XVe à Paris.

Coup de pouce du SYCTOM pour la création de déchetteries de proximité

Les déchetteries sont des équipements collectifs de proximité dans lesquels les habitants déposent des déchets particuliers qui, pour être valorisés, ne doivent pas être jetés ailleurs. C'est le cas par exemple des vieux meubles, des déblais et gravats, des déchets verts, des huiles usagées, des peintures, solvants et piles, et désormais des déchets d'équipements électriques et électroniques (les DEEE) ... Le SYCTOM cherche à densifier le maillage des déchetteries communales et intercommunales.

Les déchetteries donnent en outre l'opportunité aux communes de communiquer localement sur la prévention et les bons gestes de tri qui permettent le recyclage.

Dans le cadre de son plan de prévention et de réduction des déchets, le SYCTOM avait créé dès 2005 un dispositif de soutien financier à la réalisation de déchetteries pour le génie civil et les équipements. Celui-ci est maintenu et désormais garanti jusqu'en 2009 à un niveau de 30 % des dépenses HT.

Afin d'encourager les mesures de réhabilitation, modernisation et adaptation de déchetteries existantes, permettant notamment l'accueil de nouvelles catégories de déchets (DEEE, déchets de soins des particuliers...), le SYCTOM vient d'instituer une nouvelle aide spécifique de 30 % de ces investissements (hors frais d'étude, de maîtrise d'œuvre et de maîtrise foncière).

Pour impulser plus encore la création de déchetteries, le SYCTOM vient enfin de voter un soutien supplémentaire aux communes, pour l'acquisition foncière, égal à 30 % du montant HT (hors frais annexes), dans la limite de 30 €/m².

Renouvellement pour 3 ans de la convention avec Emmaüs

Conformément à l'esprit de sa politique de prévention et de valorisation des déchets, le SYCTOM confirme son soutien solidaire aux communautés Emmaüs de son territoire par la prise en charge gratuite des déchets issus du travail de collecte et de tri des compagnons.

Le Syndicat souhaite ainsi aider cette activité d'économie sociale qui offre un double intérêt, social et environnemental. Emmaüs donne une seconde vie à de nombreux objets, en les réparant et les revendant.

Ce soutien s'inscrit en pleine cohérence avec l'actualité de la gestion des déchets électriques et électroniques. La loi encourage depuis le 15 novembre 2006 les collectivités à favoriser leur réparation et leur réutilisation.

... / ...

Isséane se prépare

La construction d'Isséane entame sa dernière ligne droite. La mise en route progressive du centre de tri et de valorisation énergétique de déchets ménagers aura lieu au cours du second semestre 2007 et Isséane sera entièrement opérationnelle à la fin de cette année.

Située à Issy-les-Moulineaux, Isséane traitera les déchets d'un million d'habitants du bassin versant de proximité : 20 communes de l'ouest francilien et 5 arrondissements parisiens.

Dans son centre de tri, Isséane traitera 55 000 tonnes par an de collectes sélectives et d'objets encombrants. Le centre de valorisation énergétique incinérera 440 000 tonnes de déchets résiduels auxquels s'ajouteront les refus de tri du centre mitoyen, soit environ 20 000 tonnes.

Grâce à une meilleure efficacité énergétique, le centre fournira autant d'énergie que l'usine qu'il remplace en incinérant 80 000 tonnes/an de moins. L'équivalent de 79 000 logements bénéficiera de chauffage et d'eau chaude sanitaire à partir de ce combustible, très local.

Dans le centre de valorisation énergétique Isséane, l'utilisation des déchets ménagers résiduels comme source d'énergie permettra d'économiser 110 000 TEP (tonnes équivalent pétrole) et d'éviter l'émission de 330 000 tonnes de CO₂ avec des conditions environnementales optimum.

Côté centre de valorisation énergétique : premiers essais à chaud en mai

Au niveau du suivi du chantier, les équipements sont désormais tous en place. Le pont-roulant vient d'être installé au-dessus de la fosse de réception des déchets ; il fera circuler le grappin qui alimente les fours. La couverture du centre de valorisation énergétique commence avec l'installation des charpentes métalliques.

En ce qui concerne le procédé lui-même, les premiers essais à chaud démarrent en mai ; les tests avec des déchets ménagers commencent en juin. Puis, les essais industriels auront lieu au cours de l'été et de l'automne 2007.

Côté centre de tri : les équipements arrivent

Le centre de tri de collectes sélectives et d'objets encombrants d'Isséane fonctionnera également à la fin de l'année. Les équipements sont en cours d'installation et les premiers essais de tri de collectes sélectives et d'objets encombrants démarreront en septembre-octobre.

Le centre de tri de Paris XV : retour préalable 100 siècles en arrière !

Il faudra encore trier soigneusement le terrain avant de construire le futur centre de tri de collectes sélectives ! En effet, la première campagne de fouilles archéologiques préventives a permis de découvrir des traces significatives de la présence humaine pendant la période mésolithique (- 8 000 ans avant notre ère), fait assez rare au nord de la France.

Le SYCTOM doit ainsi financer une campagne de fouilles complémentaires qui devrait avoir lieu au 4^{ème} trimestre 2007. Cela recule à mars 2008 le début des travaux de construction ; la livraison du centre est désormais prévue pour la mi-2009. L'opération globale coûtera près de 2 millions d'euros supplémentaires.

Une fois entré en fonctionnement, le centre de tri Paris XV assurera chaque année le tri de 15 000 tonnes de collectes sélectives multi-matériaux pour préparer le départ des produits vers les filières de recyclage matière.

Contact : Véronique Menseau – Directrice de la communication du SYCTOM – Tél. 01 40 13 17 86 –
courriel : menseau@syctom-paris.fr